



1000834901

DATE DEPOT :	2010-01-28
NUMERO DE DEPOT :	8349
N° GESTION :	2007B10556
N° SIREN :	498018233
DENOMINATION :	5ASEC GROUP
ADRESSE :	19 avenue de l Opéra 75001 Paris
DATE D'ACTE :	2008/02/06
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

0491290227 07B-10556

« 5àSec Group »

Société par actions simplifiée au capital de 17.636.963 euros

Siège social : 19 Avenue de l'Opéra, 75001 Paris
498 018 233 R.C.S. Paris

G. C. S. A. S.
M
23 11 2009
DE 8349

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 6 FEVRIER 2008

L'an deux mil huit, le 6 février, à 14 heures 00,

PN 06.02.08 OG
LA 21.02.08 TC

Conformément à l'article 10 des statuts, les membres du Conseil de Surveillance de la société 5àSec Group, société par actions simplifiée au capital de 17.636.963 €, se sont réunis au 19 Avenue de l'Opéra, 75001 Paris sur convocation du Président de la Société, monsieur Olivier Bédât.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Pierre Decré, Président du Conseil de Surveillance,
- Madame Laurence Bouttier, membre du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Maurizio Arrigo, membre du Conseil de Surveillance,

Sont absents et excusés :

- Monsieur David Sztabholz, membre indépendant du Conseil de Surveillance
- La société ING Parcom Private Equity SAS, représentée par Monsieur Denis Le Chevallier.

Les personnes susnommées composent la totalité du Conseil de Surveillance.

La réunion est présidée par monsieur Pierre Decré.

Le Président, après émargement de la feuille de présence, constate que le Conseil de Surveillance réunissant le nombre de membres suffisant, conformément aux dispositions statutaires, peut valablement délibérer.

Monsieur Thierry Degroote assiste également à la séance, en qualité de censeur.

Assistent également à la réunion

- Monsieur Olivier Bédât, Président de la Société
- Monsieur Bart de Graaf, Directeur Général de la Société, qui agira en tant que secrétaire.
- Monsieur Antoine Vedrenne (ING Parcom)

Le Président de la Société rappelle que le Conseil de Surveillance a été réuni à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

h. 1 #

0491290227

15

1. Revue des points en suspens
2. Rapport d'Activité Décembre
3. Résultats et Cash forecast
4. Budget Final 2008
5. International
6. Lodge – Intégration
7. Acquisitions
8. Convention 40 ans
9. Organisation
10. Réunion Stratégique
11. Divers

Puis le Président déclare la discussion générale ouverte.

1. Revue des points en suspens

Le Président ouvre la séance en donnant lecture du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 20 décembre 2007. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil de Surveillance rappelle qu'il n'y a pas de point en suspens à examiner.

2. Rapport d'activité du mois de décembre 2007

Le Président de la Société présente l'activité du mois de décembre.

Après différents échanges avec les membres du Directoire pour bien comprendre l'évolution de l'activité au cours du mois de décembre, le Conseil de Surveillance prend acte des informations exposées.

3. Résultats du mois de décembre 2007 et Cash Forecast

Le Directeur Général de la Société présente les résultats financiers du mois de décembre et la prévision de trésorerie.

Après avoir reçu des réponses à un certain nombre de questions posées pour éclairer ces résultats, le Conseil de Surveillance déclare, à l'unanimité, n'avoir aucune observation à formuler sur ces éléments.

Puis, le Conseil de Surveillance formule une demande de changement de présentation des résultats en reclassant les frais financiers du Groupe de la partie « Opérations » vers la partie « Financement ».

4. Budget final 2008

Le Président de la Société présente le budget final pour l'année 2008 au Conseil de Surveillance, incluant le budget du groupe Financière de l'Ille (la très récente acquisition « Lodge »), en consolidé et par entité.

Le budget final pour l'année 2008 prévoit un chiffre d'affaires net de 66 918 K € et un EBITDA de 12 182 K €.

Les investissements de maintenance pour l'année 2008 sont budgétés à 2 794 K €.

4 2 66

0491290227

Après différents échanges avec les membres du Directoire pour bien comprendre les fondements du budget, le Conseil de Surveillance prend acte des éléments exposés et approuve le budget final pour l'année 2008 tel qu'il a été exposé par le Président de la Société.

5. International

Le Président de la Société présente :

- 1) l'état d'avancement de la fermeture de l'activité du Groupe en Chine,
- 2) l'état des négociations avec la direction et les autres actionnaires de 5àSec Polska concernant le contrat de Master-Franchise et les statuts de la société polonaise.

Puis, le Président de la Société présente les efforts de développement de l'enseigne à l'international et la prise de contact avec des Master-Franchisés potentiels au Pérou, en Turquie et en Inde.

Après avoir reçu des réponses à un certain nombre de questions posées pour éclairer la stratégie de développement présentée, le Conseil de Surveillance prend acte des informations exposées.

6. Lodge Intégration

A la suite de la finalisation de l'acquisition du groupe Financière de l'Île (« Lodge »), le Président de la Société présente l'avancement de son intégration au sein du groupe 5àSec.

Il explique aussi la situation délicate autour d'un accord d'exclusivité 5àSec donné à un franchisé à Nantes.

Après différents échanges avec les membres du Directoire, le Conseil de Surveillance prend acte des informations exposées et félicite les membres du Directoire de cette reprise.

7. Acquisitions

Le Directeur Général de la Société présente l'avancement des projets d'acquisition du Groupe, notamment à Toulon (France), à Cascais (Portugal) et au Luxembourg (blanchisserie Monplaisir).

Après avoir reçu certaines explications (notamment concernant le bail à construction du projet de Toulon) et réponses à ses questions, le Conseil de Surveillance approuve les trois acquisitions susmentionnées sous les conditions présentées.

Le Conseil de Surveillance déclare, à l'unanimité, n'avoir aucune observation à formuler sur la présentation des autres projets d'acquisitions, notamment en France et en Roumanie

Le Conseil de Surveillance demande l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouvel outil analytique afin de faciliter la validation des projets d'acquisitions par le Conseil.

8. Convention

Le Président de la Société présente le bilan de la convention qui s'est tenue du 25 au 26 janvier 2008 pour les 40 ans de la marque 5àSec.

Le Conseil de Surveillance prend acte du bilan exposé.

9. Organisation

l'original,
le Président

0491290227

16

Le juriste Groupe à mi-temps est arrivé courant janvier, puis un VIE a été embauché pour une période de 12 mois en qualité de support à la fonction Marketing.

Le Président de la Société présente au Conseil les résultats d'un audit de la fonction « Finances » du Groupe, réalisé par un consultant externe.

Puis, le Président expose la volonté du Groupe de renforcer ses ressources pour mener à bien les projets d'acquisitions.

Il est convenu de définir très prochainement le remplacement du CFO actuel par un nouveau CFO, qui serait directement rattaché au Président. Le CFO actuel consacrera l'intégralité de son temps aux acquisitions.

Connaissance prise de ces éléments, et après discussion avec les membres du Directoire sur l'évolution de la structure du groupe, le Conseil de Surveillance approuve les changements d'organisation tel qu'ils ont été exposés par le Président de la Société.

10. Réunion stratégique

Le Président de la Société présente au Conseil le programme de la réunion stratégique des 19 et 20 février, élaboré avec l'aide d'un consultant de Price Waterhouse Coopers.

Le Conseil de Surveillance approuve ce programme.

11. Divers

Le Président de la Société informe le Conseil que l'appel en garantie d'actif/passif en Suisse des anciens actionnaires de Baechler/Dombac ne s'est pas soldé en notre faveur et que 5àSec Group SAS est condamnée à procéder au règlement du restant du crédit vendeur de 250k CHF, assorti des frais de procédure, soit un total de 300k CHF.

Le Président de la Société informe le Conseil que la filiale Luxembourgeoise a démarré un test pour changer la tarification unique à une tarification style « 5 prix ». Les premiers retours sont positifs.

Le Conseil de Surveillance prend acte des informations exposées.

Le Président de la Société rappelle que le Pacte d'actionnaires signé le 24 juillet 2007 prévoyait de nommer M. Norbertus de Graaf en qualité de Directeur Général de la Société. Cette nomination n'ayant jamais été formalisée, le Conseil de Surveillance décide de régulariser cette nomination avec effet rétroactif au 24 juillet 2007.

* *

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président du Conseil de Surveillance et un membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Pierre Decré
Président du Conseil de
Surveillance

Monsieur Maurizio Arrigo
Membre du Conseil de
Surveillance

copie certifiée conforme à l'original
Le président

4